

■ **Eaton GmbH**, à Le Lieu, achat de matières premières, fabrication et vente de produits se rapportant à l'industrie automobile et l'industrie énergétique (FOSC du 11.02.2004, p. 14). Statuts modifiés le 10 février 2004. Aeroquip International Inc., qui n'est plus associée, cède sa part de CHF 20'000 à l'associée Eaton International Corporation, dont la part est portée de CHF 180'000 à CHF 200'000.

Journal no 2063 du 01.03.2004
(02154226 / CH-550.1.036.782-4)